

Autres informations

Ce chapitre englobe plusieurs pages indépendantes qui ne sont pas liées aux fonctions spécifiques du mode administrateur.

- [Effectuer une demande d'évolution](#)
- [Création d'un profil Maintenance EIG](#)
- [Créer un nouvel établissement, une nouvelle section](#)

Effectuer une demande d'évolution

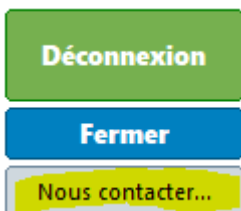
Introduction

Cette page wiki est placée dans le livre "Console Mode Administrateur" mais il n'y a pas besoin d'être connecté en tant qu'administrateur pour l'utiliser. Il suffit de disposer d'une connexion et d'un mot de passe pour accéder à EIG.

Il ne sert à rien de solliciter l'assistance EIG pour effectuer une demande d'évolution. Celle-ci sera rejetée par le service développement.

EIG a mis en place un système de saisie de ces demandes par le connecteur EIG, c'est à dire l'écran ou vous saisissez votre mot de passe.

Une fois celui-ci saisi et la connexion effectuée, un 3ème bouton apparaît : "Nous contacter"



C'est ce bouton que vous devez utiliser pour effectuer une demande d'évolution.

Comment procéder ?

En cliquant sur le bouton précité, une fenêtre de saisie apparaît. Nous l'avons décomposé en 4 parties :

Nous contacter

Identification

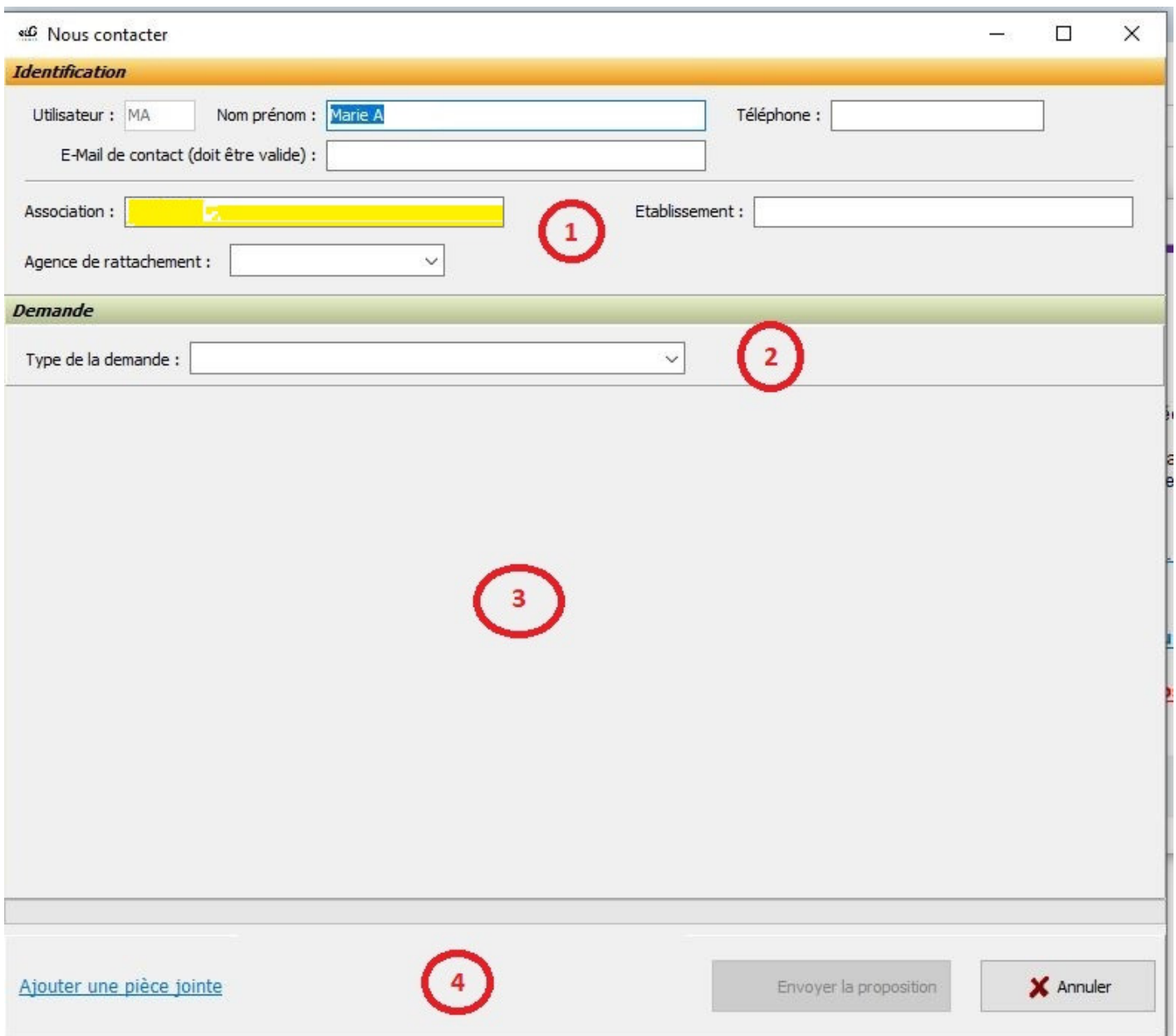
Utilisateur : MA Nom prénom : Marie A Téléphone :
E-Mail de contact (doit être valide) :

Association : Etablissement :
Agence de rattachement :

Demande

Type de la demande :

Ajouter une pièce jointe Envoyer la proposition Annuler



Partie 1 : identification du demandeur

L'identifiant et l'identité de la personne sont repris du conencteur ainsi que le nom de l'association.

Pour pouvoir être contacté, il / elle doit renseigner :

- Un numéro de téléphone professionnel (ligne directe de préférence)
- Son mail professionnel
- Son agence de référence

Partie 2 : la demande

Il s'agit d'une liste de 5 choix :

- Suggérer une évolution fonctionnelle d'un logiciel.
- Obtenir un devis pour une prestation de service.
- Obtenir un devis pour un développement spécifique.
- Contacter votre agence.
- Création d'un ticket.

C'est évidemment la première option qui nous intéresse ici. En fonction du type de demande, la composition du reste de l'écran évolue (partie 3).

Produit concerné :

En avez-vous parlé à un technicien d'EIG ? Oui Non

Nom du contact :

Type de demande

Réglementaire Technique Amélioration

Fonctionnalité :

Formalisation de la demande

Etes vous prêt à soutenir votre proposition lors d'un CAU ? Oui Non

[Ajouter une pièce jointe](#)

Envoyer la proposition

X Annuler

Partie 3 : la formulation

- Produit concerné : les différents logiciels sont présentés sous forme de liste. Il convient de sélectionner le logiciel. Si la demande ne concerne pas de logiciel mais un autre sujet (dans le cas d'un développement spécifique, il faut choisir 'Autres')
- En avez-vous parlé à un technicien EIG : si la réponse est Oui, il faut renseigner le nom du technicien dans le "Nom du contact"
- Type de demande : il faut cocher une des 3 options : réglementaire, technique ou amélioration
- Fonctionnalité : préciser l'objet de la demande par un libellé clair et précis (intitulé générique ; par exemple : nouvelle valeur du point pour la convention XX)
- Formalisation de la demande : détailler la demande. Pour des calculs spécifiques, préciser les formules en donnant des exemples.
- Etes-vous prêt à soutenir votre proposition lors d'un CAU ? Si le demandeur participe à un des 2 CAU semestriels, il peut évoquer sa demande au Président d'EIG qui est toujours présent et au Chef de marché et service qui y est souvent présent (au moins à l'un des deux)

Partie 4 : la pièce jointe et l'envoi

Ajouter une pièce jointe : cette option est présente dans le bas à gauche de l'écran sous forme de lien hypertexte de couleur cyan. Tout document officiel ou courrier permet de mieux comprendre la demande et de l'argumenter.

Celle-ci parvient aux responsables du service développement qui :

- L'étudie
- Juge de son opportunité
- Détermine le degré d'urgence et le délai si la demande est acceptée
- Informe le client demandeur

Ces informations sont également valables pour une demande de développement spécifique. Dans ce cas, un devis est transmis au demandeur.

Création d'un profil

Maintenance EIG

Depuis la mise en place du profil administrateur dans chaque association, il n'y a plus la notion de pupitre.

Cette nouvelle fonctionnalité peut-être bloquante pour traiter certains tickets ou de paramétrage à faire hors prise en main à distance.

Si l'administrateur le souhaite, il peut créer un profil maintenance EIG avec les accès aux modules pour les TCR EIG.

Cela permettra aux TCR d'accéder via le serveur du client à leur base avec la connexion MAINTENANCE créée.

Création d'un profil maintenance EIG

Dans le configurateur EIG après connexion de l'administrateur avec son mot de passe

Créer un utilisateur "MAINTENANCE" et renseigner l'identification, Nom, Mot de passe

Il est possible de renseigner des dates de validité.

Identification **Utilisateur Active Directory**

MTN

Nom

MAINTENANCE

Mot de passe **Droit valable du**

MTN // 15 au // 15

Profil

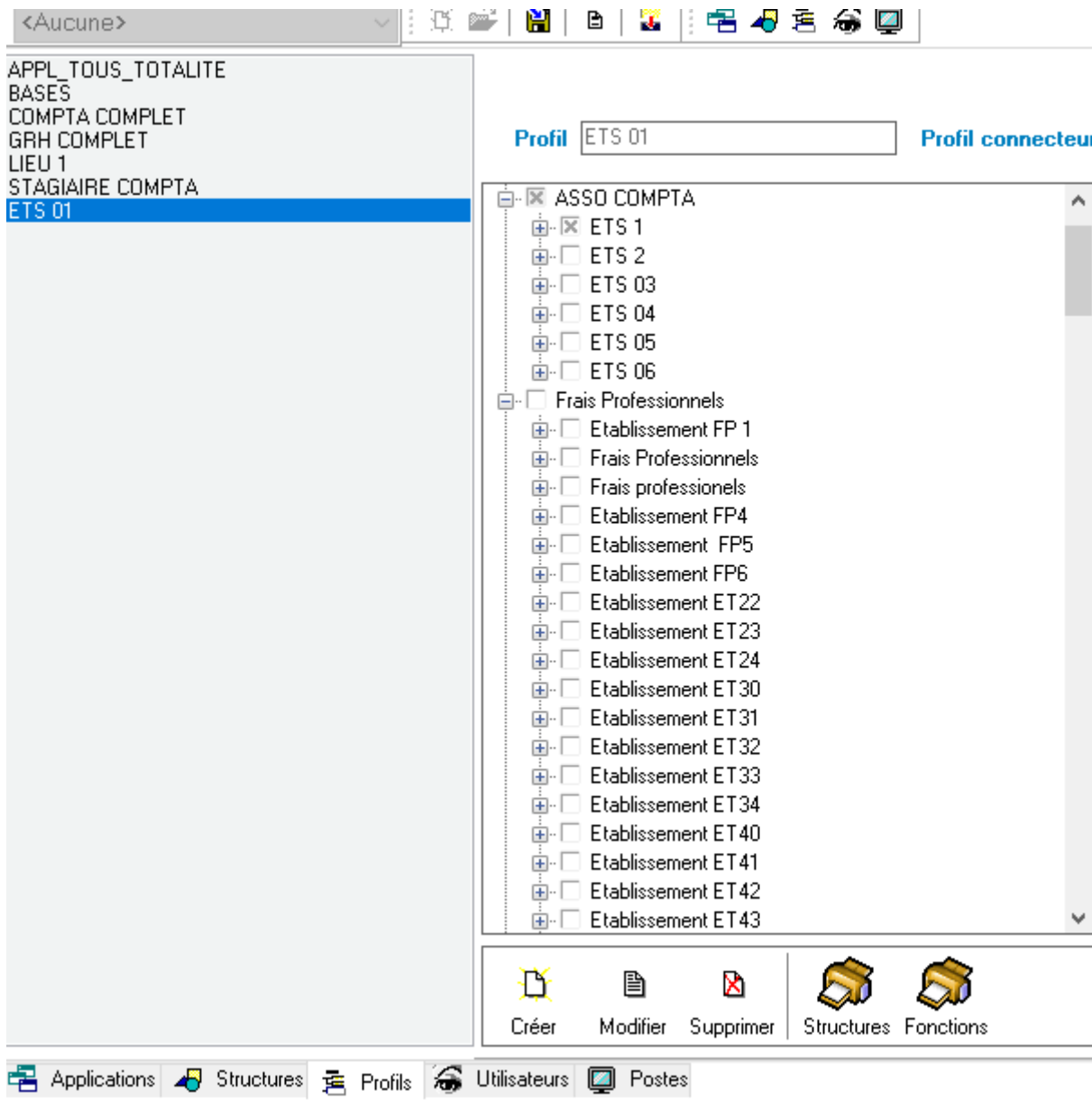
Dans le menu déroulant des profils, sélectionnez le ou les profils à affecter et ajouter le lieu et l'applicatif : exemple COMPTA Complet de l'Etablissement 1

MAINTENANCE TEST	Identification Utilisateur Active Directory	<input type="text" value="MTN"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="OK"/>
	Nom	<input type="text" value="MAINTENANCE"/>		<input type="button" value="Annuler"/>
	Mot de passe	<input type="text" value="MTN"/>	Droit valable du <input type="text" value="//"/> <input type="text" value="15"/>	au <input type="text" value="//"/> <input type="text" value="15"/>
	Profils	<input type="button" value="Ajouter"/>		
		Nouveau <input type="text"/>		
		<input type="text" value="COMPTA COMPLET LIEU 1"/>	<input type="button" value="Supprimer"/>	

Si besoin d'un profil non existant il conviendra de le créer

Création d'un profil lieu :

Aller sur l'onglet "profils", cliquer sur créer, nommer le profil et cochez ETS souhaité



Création d'un profil applications :

Aller sur l'onglet "profils" cliquer sur créer, nommer le profil et cochez le ou les applications souhaité(es) partie droite

Profil Profil connecteur

- ASSO COMPTA
 - ETS 1
 - ETS 2
 - ETS 03
 - ETS 04
 - ETS 05
 - ETS 06
- Frais Professionnels
 - Etablissement FP 1
 - Frais Professionnels
 - Frais professionnels
 - Etablissement FP4
 - Etablissement FP5
 - Etablissement FP6
 - Etablissement ET22
 - Etablissement ET23
 - Etablissement ET24
 - Etablissement ET30
 - Etablissement ET31
 - Etablissement ET32
 - Etablissement ET33

- G.R.H.
 - Paramètres des structures
 - Fichiers généraux
 - Visualisation des fichiers de base
 - Modification des fichiers de base
 - Création/Suppression d'une personne
 - Visualisation d'une personne
 - Modification d'une personne
 - Gestion des contrats
 - Modification d'un contrat
 - Visualisation d'un contrat
 - Gestion des propositions de contrats
 - Variables directes
 - Gestion des absences
 - Traitements mensuels
 - Gestion du PAS
 - Gestion des virements IBAN
 - Gestion des prestations IJSS
 - Editions des charges et journaux
 - Saisie rapide
 - Gestion des DPAC

quand les profils lieu et applications sont créés, il convient de les affecter au profil utilisateur.

Ne pas oublier de valider et fermer le configurateur , ensuite aller sur le connecteur EIG choisir l'utilisateur avec le mot de passe



Identification

Utilisateur

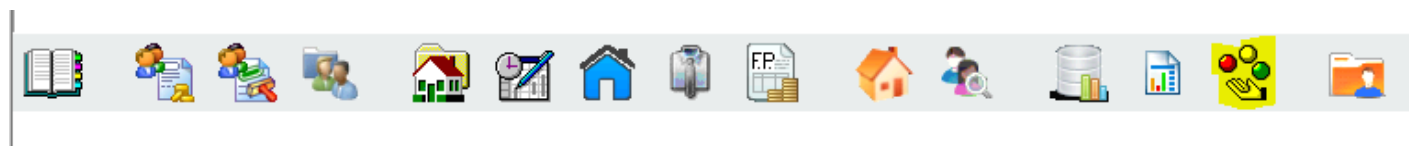
Mot de passe

Association

Créer un nouvel établissement, une nouvelle section

Prérequis

Une fois le mot de passe EIG saisi, la barre des logiciels disponibles en fonction des droits s'affiche. Il faut bénéficier de l'accès à la "Gestion des associations" représentée par l'icône



L'organisation des structures dans EIG

Une fois activé, la liste des 3 niveaux organisationnels de la structure s'affiche. Dans l'exemple ci-dessous, nous avons inclus une légende pour expliquer ces niveaux :

Dossier ?

Structure	Alias
[-] JEU D'ESSAI	0000
[-] MECS	E100
MECS	S101
Annexe	S102
[-] EHPAD	E300
EHPAD	S301
Hébergement	S310
Soins	S320
Dépendance	S330
[-] Etablissement Mono-Sex	EFOR
Etablissement Mono-SFOR	SFOR
[-] Foyer d'Accueil Médical	FAM0
Foyer d'Accueil Médical	FAMB
FAM Fonctionnement	FAMF
FAM Soins	FAMS
[-] Foyer de Vie	FVIE
Foyer de Vie	S400
Accueil de jour	S401

Association = SIREN

Police en orange dans les logiciels EIG

Etablissement = SIRET

Police en cyan dans les logiciels EIG

Lignes intermédiaires E100, E300, EFOR, FAM0 et FVIE

Section = agrément

Police en noir dans le logiciel EIG et en vert dans les structures de la GRH


Dans l'exemple, les autres lignes S101, S102, S310, S320, S330, SFOR, FAMB, FAMF, FAMS, S400 et S401

L'organisation minimale

Pour qu'une association et un établissement soient visibles dans la liste des structures, il faut que l'association ait au moins 1 établissement et l'établissement au moins 1 section :

Structure	Alias
[-] ASSOCIATION	0000
[-] ETABLISSEMENT	1000
SECTION	1001

Comment créer un établissement ?

Il faut se positionner sur le niveau le plus haut, celui de l'association et utiliser le bouton "Nouveau" représenté par l'icône . Une info-bulle fugace indique "Nouvel établissement" mais la mention est indiquée dans la ligne d'information en bas de cet écran :

Gestion des associations v2024.06

Dossier ?

Structure Fiches communes Import/Export Présentation

Structure	Alias
ASSOCIATION	0000
ETABLISSEMENT	1000
SECTION	1001

Établissement: Section: Alias:

Désignation:







Rue:

Code Postal: Ville:

Téléphone: Fax:

SIRET: APE:

FINESS:

Nouvel établissement **Consultation**

La fenêtre de création s'ouvre et quelques informations sont à saisir :

Gestion d'une structure

Etablissement	Section	Alias
2000	0000	2000

Désignation
NOUVEL ETABLISSEMENT

Changer l'adresse RAZ de l'adresse

Adresse Autres

Rue

Code Postal Ville


Téléphone Fax

OK Annuler

- **Le code de l'établissement.** Il s'agit d'un code interne pour identifier la structure. Une fois créé, il ne peut pas être modifié. Attention, il est interdit d'utiliser 2 fois le même code. Nous conseillons d'avoir un numéro avec une terminaison en "00" pour la décliner ensuite au niveau section. Ainsi, dans la base minimale présentée précédemment, l'établissement a le code 1000 et la section 1001. Donc, pour le nouvel établissement, nous utilisons 2000. Ce code peut être alphanumérique comme dans l'exemple présenté dans le paragraphe "L'organisation des structures dans EIG", E100, E300
- **Le code section.** Il est grisé à ce niveau et est accessible lors de la création d'une section
- **L'alias.** Il est initialisé à partir du code établissement. Il est affecté à chaque enregistrement effectué quel que soit le logiciel. Par la suite, il est modifiable. Mais nous déconseillons très fortement de le modifier. En effet, le lien avec les informations précédemment saisies avec un autre alias seraient alors inaccessibles. Il faudrait une intervention payante des développeurs pour rectifier la situation
- **La désignation.** Il s'agit du nom de l'établissement
- **L'adresse.** Il s'agit de renseigner l'adresse de l'établissement, telle qu'utilisée dans les logiciels. Cette saisie est traitée par la suite dans le paragraphe "Comment créer les adresses ?"

Comment créer une section ?

Il faut se positionner sur le niveau intermédiaire de l'établissement et utiliser le bouton "Nouveau"

représenté par l'icône . Une info-bulle fugace indique "Nouvelle section" mais la mention est indiquée dans la ligne d'information en bas de cet écran :

Gestion des associations v2024.06

Dossier ?

Structure Fiches communes Import/Export Présentation

Structure	Alias
ASSOCIATION	0000
ETABLISSEMENT	1000
SECTION	1001
NOUVEL ETABLISSEM 2000	

Etablissement: 2000 Section: 0000 Alias: 2000

Désignation: NOUVEL ETABLISSEMENT







Rue:

Code Postal: Ville:

Téléphone: Fax:

SIRET: APE:

FINESS:

Nouvelle section Consultation

La fenêtre de création s'ouvre et quelques informations sont à saisir :

Gestion d'une structure

Etablissement	Section	Alias
<input type="text" value="2000"/>	<input type="text" value="2001"/>	<input type="text" value="2001"/>
Désignation		
<input type="text" value="NOUVELLE SECTION 1"/>		
<input type="button" value="Changer l'adresse"/>		<input type="button" value="RAZ de l'adresse"/>
Adresse <input type="button" value="Autres"/>		
Rue		
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		
Code Postal Ville		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone		Fax
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="button" value="OK"/>		
<input type="button" value="Annuler"/>		

- **Le code de l'établissement.** Il est grissé à ce niveau et reprend celui du niveau établissement auquel la section est rattachée
- **Le code section.** Il s'agit d'un code interne pour identifier la structure. Une fois créé, il ne peut pas être modifié. Attention, il est interdit d'utiliser 2 fois le même code. Nous conseillons de décliner le numéro attribué à l'établissement. Ainsi, dans la base minimale présentée précédemment, l'établissement a le code 1000 et la section 1001. Donc, pour le nouvel établissement, nous avons utilisés 2000, nous utilisons 2001, 2002, etc pour les sections. Ce code peut être alphanumérique comme dans l'exemple présenté dans le paragraphe "L'organisation des structures dans EIG", S101, S301, etc.
- **L'alias.** Il est initialisé à partir du code section. Il est affecté à chaque enregistrement effectué quel que soit le logiciel. Par la suite, il est modifiable. Mais nous déconseillons très fortement de le modifier. En effet, le lien avec les informations précédemment saisies avec un autre alias seraient alors inaccessibles. Il faudrait une intervention payante des développeurs pour rectifier la situation
- **La désignation.** Il s'agit du nom de l'établissement
- **L'adresse.** Il s'agit de renseigner l'adresse de l'établissement, telle qu'utilisée dans les logiciels. Cette saisie est traitée par la suite dans le paragraphe "Comment créer les adresses ?"

Comment créer les adresses ?

Une fois le bouton "Changer l'adresse" activé, la liste des adresse présente s'affiche :


Gestion des adresses

Adresse	Code postal	Ville	APE	FINES	NIC
345 rue Pierre Seghers	84000	AVIGNON	5829C		00048
Centre d'Affaires Cap Sud	84000	AVIGNON	5829C		12345
Impasse du Champ des Oiseaux	84000	AVIGNON	5829C		00048

Légende

- C = Créer une adresse
- M = Modifier une adresse
- S = Supprimer une adresse
- D = Dupliquer une adresse
- V = Valider la liste des adresses et enregistrer les modifications
- F = Fermer la liste des adresses sans enregistrer les modifications

C M S D V F



Consultation

La saisie d'une adresse se compose de 2 onglets "Adresse" et "Divers"

Onglet "Adresse"

Les zones à saisir sont surlignées en jaune :

Gestion de l'adresse X

Adresse Divers

Adresse

Impasse du Champ des Oiseaux

Commune

AVIGNON

Code Postal **Bureau distributeur**

84000 AVIGNON

Code INSEE 84700

OK Annuler

Ne pas oublier de saisir le code INSEE, surtout sur l'adresse de l'association. Si ce n'est pas fait, un message d'alerte apparaît à chaque ouverture de la GRH.

Onglet "Divers"

Les zones SIREN et NIC forment le SIRET de l'établissement, et, avec le code INSEE et le code APE et sont reprises dans la codification de la DSN et figurent dans les données transmises :

- L'entête, bloc S10
- La déclaration; bloc S20
- La définition de l'entreprise, bloc S21.G00.06
- La définition de l'établissement, bloc S21.G00.11
- L'identification du contrat nominatif, bloc S21.G0.40

Gestion de l'adresse ×

Adresse Divers

Correspondant

Téléphone **Télécopie**

E-Mail

Site

SIREN	NIC	APE	Numero FINESS
606404232	00048	5829C	<input type="text"/>

Terminer la saisie par la touche "OK".

Comment créer un RIB/IBAN ?

Une fois ces données saisies, un 3ème sous-onglet apparaît : "Banques" apparaît dans la définition de la structure. Il permet de saisir les RIB/IBAN au niveau de l'association ainsi que sur chaque section, ceux-ci sont ensuite repris automatiquement dans les logiciels.

La saisie se compose de 2 écrans : "RIB" et "Adresse"

Onglet "RIB"

Gestion d'un R.I.B. X

R.I.B. Adresse

Code banque	Code guichet	Compte	Clé
11111	11111	11111111111	48

Intitulé
Jeu d'essai JFK

Domiciliation
Banque

Code emetteur

Correspondant

IBAN (Compte bancaire international)

FR76	1111	1111	1111	1111	1111	148			Initialiser IBAN
------	------	------	------	------	------	-----	--	--	------------------

Code BIC **N°Contrat (balise BkPtyId)**

CCOPFRPPXXX

La saisie du RIB permet d'initialiser l'IBAN. Mais il n'y a aucune obligation à saisir le RIB. En revanche, le code BIC doit obligatoirement être saisi manuellement.

Voir les nouvelles structures

Pour que les nouvelles structures soient visibles dans les logiciels, il faut :

- Fermer les applications EIG
- Revenir sur le connecteur
- Cliquer sur "Déconnexion"
- Se reconnecter en tapant le mot de passe

En fonction des droits utilisateurs, les utilisateurs verront ou pas ces nouvelles structures.

Les conséquences en Comptabilité

L'ajout de nouvelles structures en comptabilité se fait "à vide". Il faut attribuer un plan comptable, des codes journaux. En un mot, paramétrer la comptabilité.

Il existe une fonction dans le menu "Outils divers" de la comptabilité qui permet d'automatiser une reprise de paramètres d'un dossier à l'autre. Pour plus d'informations, se référer à la page wiki <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-comptabilite/page/dupliquer-le-parametrage-dune-structure-tcr>.

Les conséquences en GRH

L'ajout de nouvelles structures a également des conséquences en GRH et en DSN. Pour plus d'informations, se référer à la page wiki <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-grh/page/creer-une-nouvelle-section-les-consequences-en-grh>.